



emmaüs

angers

PROVOCATEURS DE CHANGEMENT

CR CA

Jeudi 19 mai 2022

Présents : Gilles ALLAIRE, Marc COPPIN, Jean-Paul GALLOT, Marie Françoise JAMES, Jean-Marc LEGRAND, Josette MANTELLI, Michel NICKERSON, Sébastien OLIVRO, Rémy ROBERT, André THENIE, Françoise VIAULT

Observateurs : Hicham BEN EL CAID, Landry FODJO, Gezim MEHAJ, Hassane MOUCKTAR

Responsables : Madeline PEROT

Excusés : Hélène HUET (pouvoir à Françoise), Claire LE FLECHER (pouvoir à Jean Marc), Patrice TROTEL (pouvoir à Sébastien),

Absente : Laurence Gravouelle (intervenante sociale)

Décisions prises :

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du CA du 28 Avril 2022

Le CA procède à l'élection du nouveau bureau de l'association (voir ci-dessous).

Le CA valide la candidature de Jean-Michel HOUDBINE au poste de co-responsable de la communauté (13 voix pour et 1 abstention)

Le CA autorise à l'unanimité les co-présidents à signer :

- un avenant de 7 500 € HT avec l'entreprise Sombat pour le lot 2 Gros oeuvre,

- un avenant de 3 535,72 HT avec l'entreprise Chudeau pour le lot 10 Peinture.

Le CA donne mandat à Jean Paul pour représenter Emmaüs Angers à l'AG d'Emmaüs France à l'unanimité

A l'issue de l'AG, le nouveau CA se réunit. Josette Mantelli ouvre la séance et accueille les nouveaux.

A l'issue du vote en Assemblée Générale, le nouveau CA compte 14 administrateurs et 4 observateurs (sans droit de vote)

Membres : Gilles ALLAIRE, Marc COPPIN, Jean-Paul GALLOT, Hélène HUET, Marie Françoise JAMES, Claire LE FLECHER, Jean-Marc LEGRAND, Josette MANTELLI, Michel NICKERSON, Sébastien OLIVRO, Rémy ROBERT, André THENIE, Patrice TROTEL, Françoise VIAULT

Observateurs : Hicham BEN EL CAID, Landry FODJO, Gezim MEHAJ, Hassane MOUCKTAR,

I- Approbation à l'unanimité du compte-rendu du CA du 28 Avril 2022

Le compte rendu du CA du 28 avril est adopté à l'unanimité

II- Vie communautaire

1- Constitution du bureau

Co-Présidents : Marc COPPIN, Jean-Paul GALLOT, Rémy ROBERT

Trésorier : Jean-Marc LEGRAND

Secrétaire : Hélène HUET

Secrétaire Adjointe : Françoise VIAULT

Membre : Josette MANTELLI

2- Présence des administrateurs dans les commissions

COMMISSION	PILOTE	ADMINISTRATEURS MEMBRES
Bénévolat	Françoise	Rémy, Josette, Landry
Finances	Jean Marc	Gilles, Patrice
Solidarité	Jean Paul	Gezim, Patrice
Culture, Loisirs	Marc	Hicham, Hassane, Michel
Communication	Rémy	Jean Marc, Françoise, Sébastien
Groupe de travail investissement	Jean Marc	Gilles, Patrice
Comité pilotage maraîchage	Josette	Hassane, Gilles, Sébastien
Equipe animation Saint Serge	Hamid	Marie Françoise, André, Michel
Comité de suivi de la gouvernance	Jean Paul	Tous les pilotes de commissions et membres du CA

3- Constitution de la cellule RH

Jusqu'à l'assemblée générale de ce jour, la cellule RH était composée des deux co-présidents et de Hélène HUET

La constitution de la nouvelle cellule RH sera discutée entre les trois co-présidents à l'issue de ce CA.

4- Point RH, recrutement de l'encadrant technique maraîchage

Il faut prévoir le lancement de la procédure de recrutement sans compter sur les candidatures spontanées.

5- Validation de la candidature de Jean Michel Houdebine comme co-responsable de la communauté

Jean-Michel a été reçu à la communauté vendredi dernier. Les administrateurs qui l'ont rencontré présentent son profil aux membres du CA.

Sa candidature soumise au vote est acceptée avec 13 voix pour et une abstention.

6- Avenants pour travaux

Les travaux de requalification et d'extension de notre site du Sauloup subissent notamment l'évolution du prix des matières premières. C'est en particulier le cas pour le gros œuvre (lot n° 2) où l'entreprise Sombat est confrontée à des hausses du prix du béton (+ 9 %) et de l'acier (+35 %)

Afin de lui permettre de réaliser notre chantier dans de bonnes conditions, il est proposé d'accepter une hausse de 2,5 % de son marché (195 000 €), soit 5 000 € HT. Par ailleurs, alors que la véranda (local fumeurs) du restaurant communautaire avait été mise en option dans notre marché, elle a été démolie malencontreusement par cette entreprise qui doit assurer sa reconstruction. Elle fait appel au charpentier et au menuisier qui lui facturent leur prestation pour 5 000 €. Considérant l'intérêt pour la communauté de disposer d'une véranda rénovée, il est proposé de prendre en charge la moitié de cette dépense et de laisser l'autre moitié à la charge de l'entreprise. Au final, l'avenant à passer avec l'entreprise Sombat s'élève à 7 500 € HT.

S'agissant du lot 10 Peinture, avait été oubliée dans le descriptif la peinture des toilettes et locaux techniques de la nouvelle salle de vente, ce qui représente une plus-value de 2 536,36 € HT. De façon volontaire, n'avait pas été chiffrée la peinture de la partie conservée du restaurant. Une réalisation en interne ou sous forme de chantier participatif avait été envisagé. L'entreprise de peinture Chudeau ayant évalué cette prestation à 999,36 € HT, il semble préférable de lui confier cette mission dans le cadre de la mise en peinture de l'ensemble du restaurant et des toilettes attenantes. Le coût de l'avenant à passer avec cette entreprise s'élève donc à 3 535,72 €.

Il est donc demandé au conseil d'administration d'autoriser nos co-présidents

- à signer un avenant de 7 500 € HT avec l'entreprise Sombat pour le lot 2 Gros œuvre
- à signer un avenant de 3 535,72 HT avec l'entreprise Chudeau pour le lot 10 peinture.

A l'unanimité le CA autorise les co-présidents à signer ces avenants.

7- Préparation de l'AG Emmaüs France les 2 et 3 juin à Tours

Gilles, Patrice et Sébastien participeront aux 2 journées. Jean-Paul sera présent uniquement le vendredi 3 juin.

Le CA donne mandat à Jean Paul pour représenter Emmaüs Angers l'AG d'Emmaüs France à l'unanimité.

Jean-Paul donnera pouvoir pour la journée du jeudi.

8- Assemblée de Région dans notre communauté le jeudi 9 juin.

La prochaine assemblée de Région se tiendra à Saint Jean de Linières le jeudi 9 juin. Une trentaine de personnes sont attendues.

Jean-Paul, Marc, Rémy, Gilles, Hassane, participeront , Jean Marc sera présent au déjeuner.

III- Questions diverses

Proposition d'intervention au festival VADE METRO du 26 au 29 mai.

Le RAARE, co-organisateur de ce festival nous sollicite pour participer à une ou deux tables rondes.

Les sujets abordés ne correspondant pas vraiment à nos missions (la crise du logement et l'étalement urbain), il va leur être conseillé de prendre contact avec la Fondation Abbé Pierre

Relevé des actions à conduire

QUOI ?	QUI ?	QUAND ?
Récupérer compte-rendu rencontre ACE	Jean-Paul	Dès que possible
Lancer le recrutement de l'encadrant technique	Co-présidents	Dès que possible
Validation de la candidature de Jean-Michel Houbine pour le poste de co-responsable	Jean-Paul	Dès que possible
Décliner l'invitation de RAARE et les orienter vers la Fondation Abbé Pierre	co-présidents	Dès que possible